SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

PREMIERS SECOURS/DEA – INTERVENANTS RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS

FORMATION DE 8 HEURES

PLAN DE COURS

Mise à jour : juillet 2014

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION

4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal (Québec) H1V 0B2
Tél. : 514 252-3100 / 1 800 265-3093 • Téléc. : 514 254-6232
www.sauvetage.qc.ca • alerte@sauvetage.qc.ca
Organisme de charité enregistré : 10479 7212 RR0001

PRÉVENIR LA NOYADE

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le cours Premiers secours – Intervenants récréatifs et sportifs prépare le candidat à assumer un rôle de premier intervenant lors d'une situation d'urgence, reliée à la pratique d'activités récréatives et sportives, demandant des notions de premiers soins. Le candidat devrait prodiguer des traitements de base afin de stabiliser une blessure tout en attendant les services préhospitaliers d'urgence. Il permet aussi aux candidats d'utiliser un défibrillateur externe automatisé et d'administrer de l'adrénaline par auto-injecteur***** lors des situations prescrites par le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence.

Cette formation prépare également le candidat à assumer un rôle de prévention lors de la pratique d'activités récréatives et sportives en lui permettant de reconnaître rapidement des signes et symptômes anormaux et d'appliquer les mesures nécessaires. Ce cours peut être adapté selon la nature du sport ou du loisir dans lequel œuvre la clientèle présente au cours.

***** Le contenu du cours Anaphylaxie-secouristes (1,5 h) du MSSS doit être enseigné dans ce cours.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ❑ Reconnaître et définir les cinq (5) maillons de la Chaîne de survie[MD];
- ❑ Décrire son rôle dans la Chaîne de survie[MD];
- ❑ Reconnaître les facteurs de risque contrôlables et non contrôlables;
- ❑ Énumérer trois (3) signes et symptômes de l'angine de poitrine/infarctus du myocarde;
- ❑ Énumérer trois (3) signes et symptômes de l'ICT/AVC;
- ❑ Énumérer les quatre (4) étapes d'une prise en charge d'une situation d'urgence;
- ❑ Expliquer la signification de l'article 2 de la *Charte Québécoise des droits et libertés de la personne* et l'article 1471 du *Code civil du Québec*, de même que le régime de responsabilité civile au Québec;
- ❑ Effectuer un examen primaire chez une victime consciente et une victime inconsciente sans complication;
- ❑ Décrire la façon de procéder lors des communications avec les services préhospitaliers d'urgence (SPU);
- ❑ Effectuer la réanimation cardiorespiratoire et la désobstruction des voies respiratoires chez un adulte et un enfant;
- ❑ Réagir aux complications possibles de la réanimation;
- ❑ Utiliser un défibrillateur externe automatisé (DEA);
- ❑ Démontrer les traitements de base pour l'hémorragie;
- ❑ Nommer trois (3) signes et symptômes de l'état de choc;
- ❑ Démontrer les traitements de base pour une victime évanouie ou en état de choc;
- ❑ Identifier certains risques particuliers à sa discipline sportive ou à son domaine d'intervention;
- ❑ Effectuer, selon le cas, certaines interventions mentionnées ci-dessus en tenant compte de l'environnement et des équipements propres à sa discipline sportive ou à son domaine d'intervention;
- ❑ Reconnaître les signes et symptômes liés à une réaction allergique sévère;
- ❑ Appliquer les protocoles d'administration de l'épinéphrine chez une victime connue allergique.

ÉVALUATION

L'évaluation du cours se fera sur une base progressive. Le candidat sera évalué tout au long des exercices, des activités, des sessions de pratique ou des mises en situation.

DESCRIPTION DU COURS

Durée :	❑ 8 heures
Matériel obligatoire :	❑ Manuel canadien de premiers soins
	❑ Masque de poche et gants
Validité du brevet :	❑ 3 ans

PRÉALABLE

Être âgé d'au moins 14 ans. Le candidat doit compléter un prétest de 10 questions concernant l'administration de l'épinéphrine avant de débuter la formation. Le candidat devra être en mesure d'effectuer les exercices pratiques requis pour réussir le cours.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à la totalité du cours sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement et recevoir sa certification. Le candidat doit être présent à au moins 90 % de la durée de la formation pour être admis à l'examen final. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors d'une absence

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut être exclu du cours.

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés (organisations). La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec son comité médical et diverses instances nationales et internationales, dont *l'International Lifesaving Federation*.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet dans les 10 jours ouvrables.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

PERSONNES-RESSOURCES

Moniteur du cours : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Gestionnaire du cours (membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées :

*****AVIS IMPORTANT *****

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR DÛMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA ***SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE*** *ET DU* ***CONSEIL DE MÉDECINE DU SPORT DU QUÉBEC***

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique SECOURISME de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!

www.sauvetage.qc.ca

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
4545, av. Pierre-De Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2
514 252-3100 et 1 800 265-3093

Conseil de médecine du sport du Québec
4545, Pierre-De Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2
514 252-3114 # 3492
www.sportsquebec.com

CONTENU DU COURS PREMIERS SECOURS/DEA – INTERVENANTS RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS

NOTIONS GÉNÉRALES

Item 1	Principes généraux en premiers soins
Item 2	Anatomie et physiologie
Item 3	Aspects légaux d'une intervention
Item 6	Communications avec les SPU
Item 7	Évaluation clinique préhospitalière
Item 8	Évaluation primaire

RÉANIMATION

Item 10	Chaîne de survie[MD]
Item 11	Techniques de réanimation – Victime adulte et enfant
Item 12	Obstruction des voies respiratoires – Victime adulte et enfant
Item 13	Obstruction des voies respiratoires – Victime adulte et enfant
Item 14	Complications de la réanimation ou situations particulières
Item 15	Connaissances relatives au DEA et à son fonctionnement
Item 16	Défibrillation externe automatisée à un et deux secouristes

PROBLÈMES MÉDICAUX

Item 17	État de choc / évanouissement
Item 19A	Urgences cardiovasculaires
Item 19B	Urgences respiratoires

TRAUMATISMES

Item 21	Hémorragie

PREMIERS SOINS SPÉCIFIQUES

Item 24a	Intervenants récréatifs et sportifs – Prévention
Item 24b	Intervenants récréatifs et sportifs – Intervention
	Bloc de perfectionnement/pratique
	Situations particulières
	Mises en situation

AUTRES ITEMS

Ministère de la Santé et des Services sociaux :	*Administration d'épinéphrine pour les réactions allergiques graves de type anaphylactique : Personnes dont l'allergie est connue – 1,5 heure.*